

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	49 (2002)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Une brochette de chefs PBC au service d'Yverdon-les-Bains
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-369509">https://doi.org/10.5169/seals-369509</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COURS FÉDÉRAL DE LA PBC

## Une brochette de chefs PBC au service d'Yverdon-les-Bains

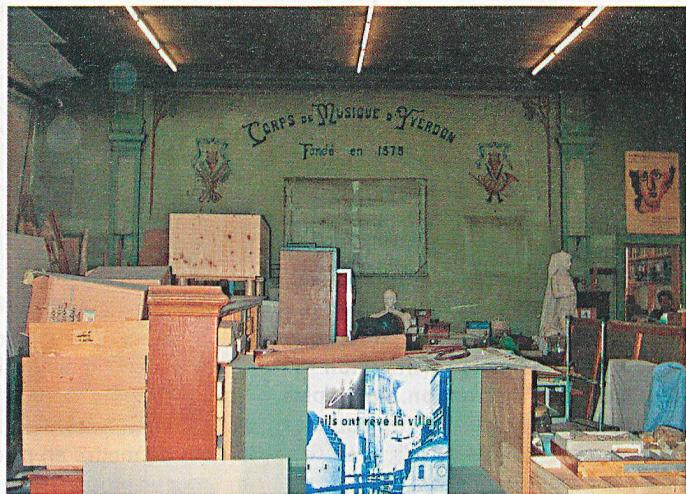
**OFPC.** Des pans de notre patrimoine risquent de disparaître à jamais lorsque les documents sont endommagés par l'eau, le feu, les séismes, les actes de vandalisme, les vols. Comment prévenir les sinistres et comment les circonscrire? Les futurs chefs de service (PBC) apprennent les mesures de sauvegarde.

Le canton de Vaud a accueilli le cours fédéral annuel francophone de la PBC à Yverdon-les-Bains, du 15 au 19 avril 2002. Les institutions culturelles telles que les Archives, la Bibliothèque publique et le Musée d'Yverdon-les-Bains ont collaboré l'espace d'une semaine au cours romand de formation des chefs de service de la protection des biens culturels (PBC). Les cours théoriques et pratiques ont porté sur cinq thèmes:

- l'inventaire de catelles de poêles;
- le transport et l'inventaire d'archives;
- l'établissement des plans et d'une documentation photographique de l'Ancien Casino;
- le contrôle de la sécurité du Musée d'Yverdon-les-Bains et de la Bibliothèque;
- l'établissement d'une planification d'évacuation d'urgence pour la Bibliothèque publique et deux étages de dépôts de biens culturels du Musée d'Yverdon-les-Bains.

Les chefs de service PBC se doivent donc de prendre contact avec les institutions culturelles, qui doivent s'assurer du contrôle de la sécurité des bâtiments (installations électriques, installations sanitaires, système d'alarme-incendie, sorties de secours, actes de vandalisme), et lors de sinistres, s'acquitt-

Une fresque de la documentation photographique de l'Ancien Casino.



ter de la prise en charge dans les plus brefs délais des biens culturels endommagés.

Issus des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève et Berne, les participants exerçant la profession d'enseignant, mécanicien, historien, ingénieur en génie civil, photographe, architecte, imprimeur, etc. ont été initiés à la théorie archivistique et bibliothéconomique par des professionnels.

### Les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Madame Catherine Guanzini, archiviste en titre, a dirigé un groupe de trois chefs de service PBC. Dans un premier temps, ils ont pris en charge, puis déplacé dans un nouveau local, onze caisses en plastique de 35 kilos, soit environ neuf mètres linéaires d'archives comportant des pièces comptables, de la correspondance, des procès-verbaux, etc. Dans un second temps, suivant les instructions de Madame Catherine Guanzini, les documents ont été triés selon leur valeur archivistique, inventoriés, préparés (élimination des agrafes, trombones, plis), numérotés et étiquetés, puis placés dans des boîtes d'archives en carton permanent. En une journée et demie, les trois néophytes, bien dirigés, ont mené jusqu'au bout un quart du travail, soit vidé trois caisses d'archives.

### La Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains

La directrice de la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains, Madame Cécile Vilas, a dirigé un groupe de trois chefs de service PBC chargés d'établir un plan des locaux avec indication des zones urgentes en cas d'évacuation.

Trois types d'interventions ont été définis, compte tenu de la nature de la crise: l'évacuation d'urgence (environ 45 minutes), l'évacuation en cinq heures et l'évacuation totale en 24 heures. Une liste comprenant les livres ou collections à évacuer en première priorité, avec le détail des volumes, une étude comparative des caisses de transport adéquates ainsi qu'une liste de propositions d'améliorations de la sécurité ont été également remises à Madame Cécile Vilas. La question de l'abri

PBC pouvant contenir les volumes évacués a été laissée à l'appréciation de la PBC locale.

La PBC ne saurait remplacer les professionnels des institutions. Elle entend cependant rappeler les règles essentielles à observer pour assurer la sécurité et la pérennisation des fonds et des collections.

A titre préventif, les chefs PBC invitent les institutions à prévoir les adresses des entrepôts frigorifiques pour la surgélation des documents endommagés par l'eau.

Monsieur Olivier Aeby, chef de service PBC à Yverdon-les-Bains, a invité les institutions culturelles fonctionnant avec un personnel réduit à profiter des capacités des chefs de service PBC et de leurs groupes de spécialistes entraînés. Madame France Terrier, conservatrice du Musée d'Yverdon, qui a organisé les places de travail du cours, a parfaitement compris que bien loin de vouloir se substituer aux professionnels en place, la PBC travaille dans un esprit de service aux collectivités locales et régionales.

Après ce passage fort agréable dans la seconde ville du canton de Vaud, le cours romand se tiendra en 2003 à Couvet NE. □

### Nouveaux points forts dans la formation des chefs de service PBC

La PBC s'inscrit désormais dans les missions prioritaires de la *Protection de la population* de 2004. Dans cette perspective, le cours fédéral pour chefs de service PBC met l'accent sur une collaboration concrète avec les organisations partenaires: le service du feu et la police, en cas de sinistre. Les modules des cours de chefs de service PBC, à la fois théoriques et pratiques, comprennent donc en plus de la technique d'inventaire, le travail dans un état-major, l'établissement de plans de locaux avec indication des zones d'intervention urgente, la sécurisation des fonds et collections, la planification de l'évacuation et l'intervention en cas de sinistre.

### Un amoureux de sa ville: Pierre-François Brand

Les personnes qui travaillent pour la protection des biens culturels sont des volontaires qui ont dû présenter des preuves de leur motivation. Pierre-François Brand, adjoint du chef de service d'Yverdon, Olivier Aeby, déclare: «Ce qui est génial, c'est que je découvre ma ville.»

Les activités commencées pendant le cours constituent pour le service local de PBC une base et les travaux mis en chantier seront poursuivis. Pierre-François Brand précise que les travaux entrepris par la PBC «vont permettre de décharger certaines institutions. Nous cherchons à établir des contacts avec les gens qui possèdent des biens culturels et à les sensibiliser à cette question».